



Le FRUIT de GRAINE



N°54

Hiver 2010 / 2011



Bulletin du réseau régional pour l'éducation à l'environnement
vers un développement durable en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



L'objectif du réseau est de promouvoir et faire progresser l'éducation à l'environnement dans la région. Tenant compte de la variété des acteurs, des partenaires et des publics, ce réseau est un lieu ouvert d'étude et de réflexion, mais surtout un lieu d'échanges et d'actions.

Secteur 1 Information et communication

Rassembler, relayer et diffuser l'information sur l'éducation à l'environnement,

Faire connaître l'éducation à l'environnement, les outils, les acteurs, les procédures administratives, existants sur le territoire régional.

Secteur 2 Formation et professionnalisation

Recenser, faire connaître et évaluer les ressources et les compétences du réseau,

Valoriser les programmes de formation existants sur le territoire,

Participer aux réflexions et concertations liées à la formation professionnelle,

Coordonner les dispositifs régionaux d'accompagnement et de professionnalisation en partenariat avec les membres du réseau et/ou des réseaux proches,

Soutenir et catalyser la professionnalisation des acteurs de l'EEDD en PACA.

Secteur 3 Appui et accompagnement du réseau

Soutenir l'activité des praticiens par la conduite de projets et actions territoriales,

Développer les dynamiques partenariales et territoriales de mises en relation d'acteur,

Accompagner nos adhérents dans leurs démarches administratives et de développement,

Favoriser notre implication dans les autres réseaux d'acteurs, régionaux et nationaux.



L'équipe salariée du GRAINE PACA vous souhaite une bonne et heureuse année 2011 !

Alpes de Haute-Provence

CPIE Alpes de Provence (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)

Alpes Maritimes

ARBRE (Association pour la Réhabilitation, les Bienfaits et le Respect de l'Environnement)
Centre de Découverte du Monde Marin
CPIE Iles de Lérins Pays d'Azur
Éclaireuses et Éclaireurs de France Côte d'Azur
Méditerranée 2000
Planète Sciences Méditerranée (siège social)

Bouches-du-Rhône

AIEJE
AME (Atelier Méditerranéen de l'Environnement)
AMIEU (Atelier Marseillais d'Initiative en Ecologie Urbaine)
APMNE (Association Pour la Maison de la Nature et de l'Environnement)
ARPCV (Association pour le Reboisement du Plateau du Cengle Sainte Victoire)
ATMO PACA
Cap Marseille
Chemin Faisan
Citoyens de la Terre
Colinéo-ASSEMCE
CoLLecT-IF
Convergence Écologique du Pays de Gardanne
CPIE Côte Provençale
CPIE Pays d'Aix
CPIE Rhône Pays d'Arles
CPIFP le Loubatas
Ecopolenergie
E4
GERES
Institut Méditerranée du Littoral
Institut pour la Protection et la Valorisation de la Forêt Méditerranéenne
Les Jardins de l'Espérance

Lycée Agricole Aix-Valabre
Mer Terre
Naturoscope (siège social)
Piste Sud
RECYCLODROME

UDVN 13 (Union Départementale Vie et Nature)
URVN (Union Régionale Vie et Nature)

Hautes-Alpes

CPIE Haute-Durance
REE 05 et Ecrins (Réseau Education Environnement Hautes Alpes)

Var

ADEE (Association pour le Développement de l'Education à l'Environnement)
Bio-Sphère
Ferme et Nature
Environnement et Partage
La Ferme de Beaugensiers
Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA (siège social)
Maison Régionale de l'Eau (siège social)
Mer Nature Club CPN
Tremplin

Vaucluse

AERE (Association pour les Energies Renouvelables et l'Ecologie)
APTE (Association pour la promotion des techniques écologiques)
AVEE (Réseau des Acteurs Vaucluse Education Environnement)
Centre de Découverte de la Nature et du Patrimoine Cynégétique
Centre Méditerranéen de l'Environnement - CPIE Pays de Vaucluse
Li Granjo Escolò (Association Vauclusienne des Fermes Educatives)
Semailles
Sillons - Civam

Et une dizaine d'adhérents individuels

Le GRAINE PACA adhère au réseau national Ecole et Nature



RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE

L'éducation à l'environnement pour comprendre le monde, agir et vivre ensemble

Sommaire

Edito p.3

L'éducation à l'environnement en action

> Les derniers outils de communication p.4

> La Foire de Marseille : le village développement durable p.4

> Le jour de la nuit p.4

> Chantier de jeunes au Loubatas p.5

> Ramassage des déchets dans les calanques p.5

> Echanges Méditerranéens p.5

Le dossier thématique

> L'EEDD dans les contrats de milieu p.6-7

Stratégie et politique

> La Plateforme régionale de concertation p.8-9

Les réseaux

> Le REE 05 & Ecrins p.10

> Le REEMA p.10

Emploi et formation

> Alertes sur les difficultés et la précarité des associations d'EEDD p. 11

Pour adhérer au GRAINE PACA, contactez-nous :

GRAINE PACA

Domaine du Petit Arbois - Le Marconi

Avenue Louis Philibert

13857 Aix-en-Provence cedex 3

Tél : 09.72.13.37.85 / Fax : 04.42.97.11.51

gpaca@grainepaca.org / www.grainepaca.org

Le FRUIT de GRAINE est le bulletin du réseau régional pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable en Provence-Alpes-Côte d'Azur

GRAINE PACA Association loi 1901, présidée par Guy Parrat - Domaine du Petit Arbois - Le Marconi - Avenue Louis Philibert 13857 Aix-en-Provence Cedex 03

Directeur de publication : Agnès Fiorani

Responsable de publication : Sabine Le Falher

Comité de rédaction : Agnès Fiorani - Sabine Le Falher

Sandrine Poyet - Karine Viciara

Rédacteurs de ce bulletin : Alain Blayo - Lydia Fondo - Sabine Le Falher

Delphine Loiseau - Alain Matesi - Guy Parrat - Eliane Pastural - Sandrine Poyet - Clélie Régnes

Photos couverture : Sista Broza - Didier Rousselle (DRAAF - SRFE - CRIPT PACA) - REE 05 et Ecrins

Coordination et Mise en page - Sandrine Poyet

1000 exemplaires - Diffusés gratuitement N°ISSN : 1296-7742 - Date de parution février 2011 - Date de dépôt légal février 2011

Edito

Les réseaux à la une...

Lors de la plénière de la plateforme régionale de concertation, plus d'une quinzaine de réseaux œuvrant pour le développement durable et l'éducation à l'environnement étaient identifiés et présents sur le forum... Si les réseaux ont effectivement un rôle structurant à jouer puisqu'ils sont une « force » et une « nécessité » (dixit la réunion plénière du 19 novembre dernier), leur lisibilité est primordiale pour exister.

C'est en ce sens que le GRAINE a effectué en 2010 un travail d'introspection en réalisant un DLA (dispositif local d'accompagnement) pour rendre plus lisible son rôle mais aussi son implication dans la plateforme. Le GRAINE a adopté une double posture (cf. compte-rendu envoyé aux adhérents en juillet):

1) Le GRAINE se place à un niveau « opérationnel », travaillant principalement à la mise en œuvre de l'éducation à l'environnement : Il rassemble TOUS TYPES d'acteurs de l'EEDD. C'est un réseau territorial à l'échelle régionale.

2) En tant que cheville ouvrière de l'EEDD, le GRAINE s'inscrit également à un niveau « stratégique ». Il représente son réseau au sein de la Plateforme, celle-ci étant chargée de co-construire une stratégie régionale qui croise et met en synergie les différentes politiques et actions pour une meilleure cohérence sur le territoire.

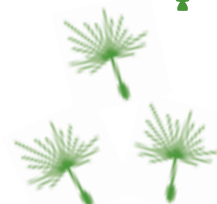
Suite à ce DLA, le GRAINE a fait des propositions constructives à la plateforme : les deux plus importantes sont les suivantes : rendre lisible la limite du stratégique /opérationnel des fiches-actions afin qu'elles aboutissent à des actions de terrain, le GRAINE pouvant mettre son réseau au service de ces projets ; la seconde est de créer une logique de financement, indispensable pour finaliser la stratégie régionale ... Là est le vrai rôle du GRAINE.

A noter que le portage de la plateforme est une mise à disposition de l'organisation juridique et technique du réseau, de son expérience, de sa neutralité...

L'année 2011 s'annonce difficile, comme en témoignent les licenciements dans les structures comme dans les réseaux. C'est le moment de serrer les rangs, d'être solidaires, de faire valoir ses compétences... Le GRAINE est là pour rassembler ses adhérents et pour solidifier « nos » positions d'éducateurs à l'environnement, d'acteurs du développement durable. Faisons du GRAINE une vraie force, nécessaire au développement de l'EEDD...

Bonne année à tous !

Sabine Le Falher, vice présidente du GRAINE PACA / présidente de l'AVEE



L'éducation à l'environnement en action

Outils de communication

Ressources Agenda 21 scolaire sur Internet

En ligne depuis peu, cet espace a été conçu comme une boîte à outils pour vous aider à la mise en place d'un agenda 21 scolaire.



Il est destiné à tous ceux qui souhaitent entreprendre une telle démarche (enseignants, chefs d'établissement, formateurs...). Sans avoir la prétention d'être exhaustif, il a vocation à rassembler ce qui existe en matière d'outils Agenda 21 scolaire.

<http://www.grainepaca.org/ressources-agenda21/>

Le film du GRAINE PACA



Le GRAINE PACA a mis en ligne sur son site Internet le film du GRAINE PACA "Egrainez l'éducation à l'environnement".

Réalisé par l'Agence Sista-Broza*, ce film de 5 minutes présente le réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable : diversité des territoires, des acteurs, et surtout, diversité des actions et des publics. Il a pour objectif de valoriser les projets d'éducation à l'environnement portés par les adhérents du GRAINE PACA, en retraçant l'importance de la mise en réseau et de la mutualisation des compétences.

Ce film est mis à disposition de tous les adhérents du GRAINE PACA. Venez vite le découvrir sur www.grainepaca.org !

*l'Agence Sista Broza est spécialisée dans la réalisation de reportages en solidarité et environnement. www.sistabroza.com

Le village du Développement Durable à la Foire de Marseille

La Foire de Marseille et son village du Développement Durable ont accueilli du 24 septembre au 4 octobre 2010 une trentaine d'exposants dont le GRAINE PACA et l'Atelier Méditerranéen de l'Environnement (AME).

Tout au long de la semaine, les adhérents* du GRAINE PACA se sont relayés sur le stand du GRAINE pour présenter leurs actions au public. L'Atelier Méditerranéen de l'Environnement (AME) a pour sa part été chargé de mettre en place des tables rondes et d'organiser le village en invitant de nouveaux exposants à présenter leurs actions en faveur du développement durable.

Ainsi, le samedi 25 septembre et le jeudi 30 septembre ont eu lieu deux tables rondes qui portaient sur : "Biodiversité et consommation" et "L'éco-responsabilité : collectivités, entreprises et particuliers".

Par ailleurs l'AME a animé deux stands : Ecolo-crèche et la Maison Ecologique Urbaine et Pratique.

Cette deuxième édition du village Développement Durable sur la Foire de Marseille offre l'occasion d'enrichir notre expérience dans la sensibilisation du grand public aux changements de comportement. L'an prochain, GRAINE PACA sera au rendez-vous au côté de l'AME, pour préparer au mieux la Foire de Marseille et proposer des temps d'animations adaptés au public de la Foire.

* Les adhérents ayant tenu le stand du GRAINE PACA : AIEJE, Citoyens de la Terre, Colinéo-Assenemce, Planète Sciences Méditerranée 13, Semailles, Sillons-Civam, Tremplin.

Sandrine Poyet, animatrice de réseau

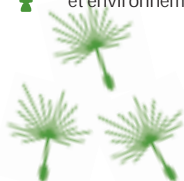
Le 30 octobre 2010, les Hautes-Alpes ont fêté "le Jour de la Nuit" !

Le Jour de la Nuit est une manifestation nationale de redécouverte de la nuit, ses paysages, sa biodiversité et son ciel étoilé. Il s'agit d'une opération de sensibilisation à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé ainsi que d'une prise de conscience du problème de pollution lumineuse.*

Dans les Hautes-Alpes, les acteurs du Pôle Nuit 05 se sont mobilisés afin de proposer des animations visant à faire découvrir aux habitants les spécificités de la nuit haut-alpine. Le REE 05, le Parc national des Ecrins, le Parc naturel régional du Queyras et le Syndicat mixte des Baronnies Provençales se sont ainsi associés afin d'animer cette dynamique collective sur les territoires. 6 animations ont ainsi été proposées dans les Hautes-Alpes et 3 dans la Drôme proche. Un communiqué collectif a été réalisé afin de valoriser dans les médias locaux cette thématique et les actions mises en place.

Rappel : Le REE05 anime une dynamique départementale sur la pédagogie de la Nuit depuis 2006.

*source site www.jourdelanuit.fr



L'éducation à l'environnement en action

Chantier de jeunes au Loubatas

Dans le cadre d'un chantier international d'éco-construction, une quinzaine de jeunes bénévoles européens : français, italiens et allemands se sont mobilisés en pleine forêt provençale à Peyrolles-en-Provence (13), pour construire un abri en bois de mélèze régional pour le compostage.

Cet abri technico-pédagogique permettra de fabriquer du compost avec les déchets des repas de l'écogite, mais aussi avec les branchages broyés issus du débroussaillage et les déchets organiques des « toilettes sèches ». Il sera équipé d'outils pour comprendre la fabrication et l'utilisation de ce compost et de ses vers de terre.

Ce projet a été soutenu financièrement par le Conseil régional PACA, le Conseil général des Bouches-du-Rhône et la Direction de la jeunesse et des sports.

Contact : CPIFP le Loubatas 04 42 617 06 70 www.loubatas.org

Ramassage des déchets dans les calanques ...

Dans le cadre de la semaine RSE du Développement Durable, l'association CoLLeCt-IF environnement a accueilli ce mercredi 13 octobre dans les calanques de Figuerolles et du Mugel, les cadres « engagés » de l'entreprise Coca-Cola, de la direction régionale et de l'usine des Pennes-Mirabeau. Après une balade découverte sur les hauteurs et les consignes d'usage, cette armée de « Nettoyeurs » équipée de sacs-poubelle 100% biodégradables, de gants et d'huile de coude ont arpenté le littoral pour ramasser les déchets abandonnés par des personnes peu respectueuses de notre environnement et rejetés par la mer par les coups de vents d'Est. « C'est incroyable de ramasser autant de mégots de cigarettes et d'emballages de Mac Do » Je n'aurais jamais cru en trouver autant », lance cette employée. « Incroyable de constater qu'une si belle plage est souillée de milliers de particules plastiques de toutes les couleurs, bouteilles et autres flacons », ajoute celui-là.

En effet, le constat est affligeant à la limite de l'insupportable ! « Être sensibilisé aux problèmes des macrodéchets en mer est une façon de mieux réfléchir sur les inconséquences de notre société », précise Pascal.



Photo CoLLeCt-IF

Pour mener à bien cette journée, le partenariat avec CoLLeCt-IF environnement a été des plus efficaces. Après deux heures de ramassage sur le rivage et 11 sacs de 110 litres de « bordilles » collectés, des informations sur la durée de vie des déchets, leurs provenances et leur circulation en mer ont été données.

La journée s'est terminée en harmonie avec un sentiment général de bien être. Nul doute que chacun répercutera toutes ces notions apprises et comprises, autour de lui ...

Alain Matesi, Président de CoLLeCt-IF

<http://www.collect-if.org/>

Echanges méditerranéens

L'Institut Méditerranéen du Littoral va à Casablanca une petite semaine. Quoi faire ? Rendre la visite de nos amis Marocains, l'association 3C qui est venue nous voir au printemps pour parler pédagogie et éducation à l'environnement et au développement durable.

Lors de cette visite les envoyés de 3C ont tout vu, ou presque. Nous avons rarement rencontré une telle demande d'information ... Ils sont repartis avec un bon nombre d'idées à mettre en pratique, de balades, d'animations, de création d'espaces de jeux. Mais c'est surtout que les problématiques de l'EEDD au Maroc ressemblent beaucoup à celles que l'on rencontre en France.

Chez eux, nous échangerons principalement sur le thème « Articuler l'éducation formelle et l'éducation non-formelle sur le terrain, problématiques et expériences ». C'est un thème que nous avons pas mal travaillé à l'IML, et à propos duquel ont été déterminés des choix d'outils pédagogiques (comment ils sont recensés, classés, organisés en séquences, ...), d'organisation de conventions avec les écoles, de mise en place d'un référentiel-navette contextualisé, d'échanges.

Nous pensons aborder des techniques d'animation orale sans support matériel (prise de parole, théâtre, mime, jeux de rôles, ...), mais aussi la problématique de l'évaluation ... Nous espérons une construction commune d'un projet pédagogique, par exemple sur la vie des anguilles.

Nous aurons gagné si nous réussissons à donner du contenu à un réseau de formation à l'éducation à l'environnement littoral, pour des formateurs et animateurs sur le littoral méditerranéen. Pour lancer ce réseau il nous faudra un ordinateur branché sur internet, avec un logiciel FTP, l'IML pouvant amener les codes et l'espace.

Voilà ce que nous comptons faire à Casablanca. Mais le GRAINE (et les lecteurs du Fruit) peuvent aussi proposer des idées, qui seront toujours bienvenues. Merci de nous les soumettre :

team@imedlitto.com

Alain Blayo, Président de l'IML



Le dossier thématique

Un contrat de milieu aquatique est un instrument d'intervention, à l'échelle d'un bassin versant, qui fixe pour ce milieu des objectifs de qualité des eaux, de valorisation du milieu aquatique et de gestion équilibrée des ressources en eau. Le volet C de ce contrat concerne les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement aquatique. En effet, informer et sensibiliser les habitants d'un bassin est indispensable pour les impliquer et ainsi garantir la pérennisation des projets territoriaux. Les techniciens de rivières en charge des contrats de milieu connaissent mal les acteurs de l'EEDD et, de ce fait, ne les associent pas en amont dans la construction du contrat. Dans ce contexte, la question suivante se pose : comment intégrer les actions et projets d'EEDD dans les contrats de milieux aquatiques, et plus largement dans la gestion des territoires ? C'est l'objet du présent dossier thématique.

Le mardi 5 octobre 2010 a eu lieu la journée d'échanges « L'EEDD, un levier pour la réussite des contrats de milieux aquatiques », co-organisée par le RRGMA (Réseau Régional des Gestionnaires des Milieux Aquatiques, animé par l'ARPE PACA) et le GRAINE PACA. Plus de cinquante participants, des éducateurs à l'environnement et des gestionnaires de milieux, se sont retrouvés au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (Mallermort, 13) pour réfléchir ensemble et échanger sur la prise en compte de l'EEDD dans les contrats de milieux aquatiques.

Des outils ...

A titre d'exemple, parmi les nombreux projets réalisés sur le territoire PACA, le Parc Naturel Régional du Verdon et le CPIE Alpes de Provence ont présenté plusieurs types d'actions.

Le Parc Naturel Régional du Verdon a mis en place une correspondance entre une classe du territoire du Parc du Verdon et une classe du territoire du parc italien du Po-Cuneese qui permet d'échanger sur la perception de la problématique de chaque côté de la frontière. Un programme « classes parc » pour un public scolaire a été élaboré, ainsi que de nombreuses actions à destination du grand public : conférences, projections de films, chantiers de bénévoles, spectacles, débats.

Le CPIE Alpes de Provence, quant à lui, a monté dans le cadre du contrat de Canal de Manosque, en partenariat avec l'Association Syndicale du Canal de Manosque, un projet d'interventions en milieu scolaire sur 4 ans (2009-2013) portant sur les thématiques de gestion du canal. Un « cahier des bonnes pratiques de l'arrosant » est en cours de réalisation et sera accompagné de sorties sur le terrain et d'ateliers de jardinage. D'autres actions sont prévues telles que l'organisation de visites guidées, la conception d'un guide historique et patrimonial, d'un outil pédagogique et d'un parcours agricole.

... et des hommes !

Afin d'avoir une vision de l'existant, La Maison Régionale de l'Eau a réalisé un diagnostic des actions d'EEDD dans le cadre des volets C des contrats de milieux aquatiques sur l'ensemble du territoire PACA, bientôt suivi d'un guide de recommandations sur la construction d'une stratégie EEDD d'un contrat de milieux aquatiques à destination des gestionnaires de milieux.

La Maison Régionale de l'Eau travaille elle-même avec plusieurs gestionnaires. Ainsi, elle assure une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès du GIPREB (Gestion Intégrée, Prospective et Restauration de l'Étang de Berre) pour la réalisation de la stratégie d'éducation à l'environnement sur l'étang de Berre et la rédaction des fiches actions du contrat d'étang. Elle anime pour le Parc Naturel Régional du Luberon les programmes d'éducation à l'environnement « eau » du parc auprès des écoles élémentaires et des collèges. Dans le cadre de ses partenariats avec le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Arc et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Nartuby, elle conçoit et anime des programmes d'éducation à l'environnement personnalisés sur ces bassins, ainsi que des journées thématiques à destination d'un public scolaire, et des semaines en centres aérés. Elle conçoit et réalise également des outils pédagogiques et de communication pour ces structures.



Photo CPIE
Alpes de
Provence
Interprétation
de site

Et au milieu coule une rivière...

Le partage d'expériences des structures d'EEDD et des gestionnaires lors de cette journée d'échanges a mis en lumière les atouts et les difficultés rencontrés dans la mise en place d'actions d'EEDD. La question de la contractualisation entre structures associatives et collectivités territoriales a été à nouveau posée. Face à la diversité des actions, mais aussi des publics pouvant être touchés, les gestionnaires présents ont pu constater que l'éducation à l'environnement constitue un outil approprié dans la mise œuvre de leur contrat de milieux.

L'EEDD dans les contrats de milieux

Au de-là des contrats de milieux aquatiques, l'EEDD participe aussi à la gestion des territoires. Comme en témoigne le CPIE Côte Provençale, le développement de partenariats avec des gestionnaires montre l'importance aujourd'hui de la prise en compte de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans la gestion des territoires et par-là l'implication des structures locales d'EEDD ...

Entretien avec le CPIE Côte Provençale

Accompagnement à la gestion du littoral ... l'expérience du CPIE Côte Provençale

Créée en 1984 suite à un incendie sur un site exceptionnel à La Ciotat(13), l'association Atelier Bleu, CPIE Côte Provençale, est engagée depuis de nombreuses années dans la gestion de son territoire. Les actions du CPIE sont un appui aux différentes collectivités territoriales : la création et la gestion de sentiers sous-marins, la coordination de campagnes de sensibilisation ... Jean-Louis Baude, directeur, a accepté de nous en dire plus sur le partenariat que le CPIE a développé depuis 2005 avec le Conservatoire du Littoral.

GRAINE PACA : Sur quel site du Conservatoire le CPIE Côte Provençale intervient-il ? Quel type de contractualisation a été mis en place ?

Jean-Louis Baude : Le CPIE intervient sur le site de Port d'Alon à St Cyr sur Mer (83). Une convention de partenariat unit le CPIE au Conservatoire du Littoral et à la commune de St Cyr, gestionnaire du site. Cette convention prend la forme d'une AOT : autorisation d'occupation temporaire, renouvelée tous les 3 ans. Le Conservatoire du Littoral met à disposition du CPIE un local pour développer des activités.

G.P. : Quels types d'activités sont développés sur ce site ?

JLB. : Un cahier des charges précis cadre les champs d'interventions du CPIE. Le sentier sous-marin est l'activité phare de la plage de Port d'Alon : un seul intervenant pour un maximum de 8 personnes matin et après-midi pour les sorties en p.m.t. (palme-masque-tuba).

L'objectif de l'activité est de faire découvrir le site autrement. Par ailleurs, la présence du CPIE tout au long de la saison estivale, lui permet de bien connaître les usages et le public.

Un relais informatif est assuré avec les gardes du Conservatoire : le CPIE a un rôle de conseil et de veille.



Port d'Alon,
St Cyr-sur-
Mer (83)
photo CPIE
Côte
Provençale

G.P. : Comment évolue le partenariat avec le Conservatoire, quels sont les perspectives à venir ?

JLB. : Le site de Port d'Alon est désormais un site pilote en terme de gestion du DPM (Domaine Public Maritime). En effet, le Conservatoire du Littoral a de nouvelles compétences dans le domaine public maritime et c'est dans ce cadre que le CPIE Côte Provençale accompagne à la gestion le Conservatoire. La qualité du partenariat nous a également amené à nous étendre sur d'autres espaces du site (La Nartette) et ainsi en 2011 de nouvelles activités de découverte du littoral seront proposées.

G.P. : Merci, Jean-Louis, pour cet éclairage sur votre expérience avec le Conservatoire du Littoral.

Jean-Louis Baude souligne l'importance de l'ancrage territorial de la structure associative : sa connaissance du territoire, son implication ... Le gestionnaire s'appuyant sur les acteurs locaux pour la gestion du territoire, les structures d'EEDD ont plus que jamais un rôle à jouer aux côtés des gestionnaires du territoire. Le partenariat se construit et s'étoffe au fil des rencontres et des

Contacts

Maison Régionale de l'Eau - 04.94.77.15.83 - mrepaca@club-internet.fr

CPIE Alpes de Provence - 04.92.87.58.81 - contact@cpie04.com

CPIE Côte Provençale - 04.42.08.07.67 - cpie.cp@atelierbleu.fr

> Si vous souhaitez recevoir la plaquette « Agissons ensemble pour la réussite de nos contrats de milieux », merci de bien vouloir contacter directement Sandrine Poyet, gpaca@grainepaca.org

> Si vous souhaitez rejoindre le groupe de travail « EEDD dans le cadre des contrats de milieux aquatiques », merci de contacter l'animatrice de la Plateforme : plateforme@grainepaca.org

> Un compte-rendu de la journée thématique sera bientôt disponible. Si vous souhaitez en prendre connaissance, merci de contacter Sandrine Poyet, GRAINE PACA, gpaca@grainepaca.org ou Nicolas Metsu, RRGMA, n.metsu@arpe-paca.org

Stratégie et politique

La plateforme régionale de concertation Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Plénière de la Plateforme - Les réseaux concernés par l'EEDD : force et nécessité

Le 19 novembre dernier, le lycée agricole Agricampus, à Hyères dans le Var, a accueilli la plénière annuelle de la Plateforme régionale de concertation pour l'EEDD en PACA. Organisée pour la première fois dans un autre département que les Bouches-du-Rhône, comme pour mieux attester de la dimension régionale de la Plateforme, cette rencontre a réuni 108 participants. Preuve que cette « délocalisation » n'a pas freiné la mobilisation des acteurs qui ont ainsi largement montré leur intérêt pour les travaux de la Plateforme et pour le thème mis en exergue par cette plénière : « Les réseaux concernés par l'EEDD : force et nécessité ».

En préambule, Guy Parrat, Président du GRAINE PACA nous a alertés sur la précarité conjoncturelle des associations oeuvrant pour l'EEDD. Et il est vrai qu'en ces temps difficiles, il semble plus que jamais nécessaire d'avancer ensemble. Regroupement, cohésion et synergie sont les maîtres mots. Mais pour cela, encore faut-il se connaître et savoir qui fait quoi ! Voilà l'une des principales questions auxquelles cette journée a tenté de répondre.



Guy Parrat, Président du GRAINE PACA
Photo Didier Rousselle (DRAAF - SRFE - CRIPT PACA)

Quelques temps forts

1/ Un franc succès pour Frédéric Soubeyran, consultant Pas à Pas, qui dans son introduction générale, nous a donné, avec autant de pertinence que d'humour,

sa perception de notre définition d'un réseau. Il nous a rappelé quelques points fondamentaux, par exemple qu'« un réseau est un espace de dialogue à vocation pragmatique ; l'objectif n'est pas de discuter mais de produire.



Frédéric Soubeyran, Pas à Pas, introduction de la thématique
Photo Didier Rousselle (DRAAF - SRFE - CRIPT PACA)

Ou encore qu'un réseau est « une organisation collective pour des rencontres individuelles, l'erreur est d'en attendre du « tout cuit », on ne peut recevoir que si on donne ». Attention, conclut Frédéric : « Votre réseau sera pertinent s'il est capable de : structurer son interaction avec les autres partenaires ; garantir que son mode ouvert est néanmoins structuré ; se doter d'outils réellement productifs en matière de co-construction ; et si l'ensemble des acteurs souhaitent l'investir. »



Les partenaires financiers : La région PACA, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, la DREAL PACA, l'Ademe, le GRAINE PACA, les Départements des Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, du Var, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, la Ville de Marseille.

Stratégie et politique

2/ Un moment symbolique avec la signature de la Déclaration d'Engagement par Bernard Susini, Adjoint au Maire de Marseille, délégué au Plan climat territorial et au Développement durable. Cette signature officialise le partenariat de la Ville de Marseille au sein de la Plateforme.



Bernard Susini, adjoint au maire de Marseille, lors de la signature de la Déclaration de l'engagement

Photo Didier Rousselle (DRAAF - SRFE - CRIPT PACA)

3/ Un moment de convivialité, de rencontres et d'échanges grâce au forum sur lequel dix-neuf réseaux (ou autres types de regroupements) étaient représentés.

4/ Une réflexion collective, très riche, autour des trois thématiques des tables rondes successives de l'après-midi :

- Opportunité, légitimité, lisibilité d'un réseau
- Organisation, mode de fonctionnement, gouvernance
- Outils : mutualisation, partage et co construction

Alain Legardez, enseignant chercheur en Sciences de l'Éducation à l'Université de Provence, et « grand témoin » de cette journée, a conclu sur une proposition de collaboration : création d'un conseil scientifique au sein de la Plateforme, regroupant chercheurs en sciences sociales, en sciences exactes et acteurs associatifs de l'EEDD.

Eliane Pastural
Animatrice de la Plateforme

CALENDRIER

Calendrier : retrouver toutes les dates des prochaines réunions des groupes de travail sur le site de la Plateforme : <http://plateforme-eedd-paca.org/>

Démarrage du groupe de travail EEDD et Handicap

A l'initiative de la Ligue de Protection des Oiseaux PACA, un groupe de travail (le dixième au sein de la Plateforme) va engager une réflexion collective sur le thème de l'éducation à l'environnement et au développement durable pour le public en situation de handicap. Il s'agit de travailler sur le développement d'actions en faveur du public en situation de handicap et d'améliorer la communication sur les actions existantes.

La première réunion de ce groupe de travail a eu lieu le 13 janvier 2011. Nous vous rappelons que les groupes sont ouverts à tous, si vous souhaitez vous informer ou participer, contactez l'animatrice de la Plateforme.

Le groupe Entreprises lance un appel à candidature aux « médiateurs hybrides »

Lors de la plénière, le groupe de travail Entreprises a présenté un projet de développement des partenariats entre associations et entreprises. Ce projet, dont l'initiative revient à Marceau Bertero Niel, Président de l'association la Bande à DD, se propose de favoriser la rencontre physique des représentants des deux sphères et pour cela de s'appuyer sur des personnes connaissant aussi bien le monde associatif que celui de l'entreprise. La démarche se veut territoriale, chaque médiateur sera donc l'interlocuteur privilégié sur son propre territoire.

La première étape du projet est d'identifier ces « médiateurs hybrides », aussi un appel à candidatures est lancé. Si vous êtes :

- expérimentée dans les partenariats associations/entreprises
 - spécialisée dans l'EEDD
 - reconnue et impliquée sur votre territoire
 - capable de communiquer via les réseaux sociaux et économiques
 - volontaire pour expérimenter une démarche inédite
- rejoignez le « réseau territorial des médiateurs associations/entreprises ».

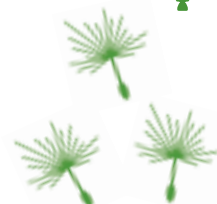
Pour plus d'information et participer aux travaux :

<http://plateforme.grainepaca.org>

Ou contacter l'animatrice de la Plateforme :

plateforme@grainepaca.org

tél : 04 42 97 11 52/06 50 14 06 24



Les réseaux

Le Réseau Education Environnement 05 & Ecrins ferme ses portes

Les réseaux territoriaux sont fragilisés à l'heure où la rentabilité, la production, le moindre coût font légion. En effet les objectifs d'intérêt général, de mission de service (non marchand !), d'innovation, de créativité, de valeurs partagées, de dynamique locale, etc... ont bien du mal à résister.

Parce que du coup les financements ont du mal à être suffisants, parce que c'est un métier difficile de « faire du lien » à contre courant du chacun pour soi, parce que trouver des compétences professionnelles et des valeurs personnelles devient compliqué dans notre société, parce que c'est épuisant au fil du temps de s'impliquer avec dévouement sur des projets communs à l'heure où le bénévolat se fait rare, le réseau REE 05 & Ecrins cesse son activité en ce début d'année 2011, après quinze ans de fonctionnement largement reconnu ... Toute l'équipe du GRAINE et le conseil d'administration souhaitent remercier le REE 05 & Ecrins, et particulièrement Isabelle Roux avec laquelle nous avons beaucoup travaillé, pour la qualité du travail réalisé et des relations tissées, et les féliciter pour la place qu'ils ont tenue dans la médiation et les échanges au niveau régional. Nous espérons qu'il y aura un lendemain à cette situation extrême.

D'autres réseaux sont en difficulté, celui du Vaucluse a dû licencier sa salariée fin 2010, le réseau national Ecole et Nature a également procédé à 5 licenciements économiques.... Nous sommes consternés par ces situations et l'engagement du GRAINE doit se poursuivre pour défendre l'EEDD.

Sabine Le Falher, vice-présidente du GRAINE

Les mares pédagogiques font sensation au REE05 & Ecrins !

Jeudi 7 octobre dernier, le centre Les Carlins a accueilli à Vars une vingtaine de professionnels du département pour une journée d'échanges et de formation autour des « mares pédagogiques ». Cette rencontre a été animée par le Réseau Education Environnement 05 en collaboration avec la DDCSPP 05. Ce fut un véritable temps de transmission d'un savoir-faire autour de la re-création d'un milieu naturel, dans un but éducatif.

Grâce au dynamisme et à la curiosité des participants, les objectifs de cette journée (qui sont ceux des journées du REE05) ont pu être atteints : mutualiser les compétences, découvrir et tester des outils, des expériences, des pratiques et des méthodes pédagogiques en lien avec le thème, sur le terrain. Les acteurs ont pu échanger sur des références déontologiques générales sur la découverte de la mare et des milieux humides fragiles (comment faire découvrir le milieu sans le perturber,...). Sous les rayons du soleil haut-alpin, la rencontre s'est déroulée de manière conviviale et détendue, après une matinée de réflexion, l'apéritif et les animations autour de la mare ont été bienvenus !

En outre, une des finalités de cette rencontre était notamment de favoriser la mise en réseau et les échanges entre Accueils Collectifs de Mineurs du département sur ce thème fédérateur.



Les perspectives de la création d'un tel réseau semblent d'ailleurs plutôt bonnes, au vu de la motivation des professionnels en présence. Affaire à suivre...

Pour plus de renseignements, contactez le REE05 au 04.92.53.60.96 ou ree05@ree05.org

Lydia Fondo, REE 05 & Ecrins

Le REEMA au Comité de massif alpin

Le REEMA (Réseau d'Education à l'Environnement Montagnard Alpin) vient d'être désigné pour 6 ans au Comité de massif des Alpes. Le Comité de massif est coprésidé par le préfet coordonnateur de massif et le président de la commission permanente. La première réunion a eu lieu le 20 septembre à L'Argentière-la-Bessée (05). Outre la reconnaissance du Réseau alpin à travers cette nomination, il s'agit d'une opportunité importante pour valoriser le secteur de l'éducation à l'environnement montagnard dans les politiques de la montagne, bénéficier d'informations et de contacts, et surtout contribuer à la construction des orientations stratégiques du massif alpin.

"Les comités de massifs ont été instaurés par la loi Montagne de 1985. Sorte de « conseils économique et social de la montagne », ces instances consultatives regroupent les principaux acteurs de la montagne ; ils définissent les orientations stratégiques de chacun des massifs français, en particulier à travers la préparation des schémas interrégionaux d'aménagement et de développement des massifs. Ces propositions sont assimilables à une feuille de route pour les régions et l'État sur la politique spécifique à conduire en faveur d'un développement durable du massif" (source : Article Mountain Wilderness)

Emploi et formation

Alerte sur les difficultés et la précarité des associations d'EEDD

Le monde associatif est très dynamique en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

196 associations d'éducation à l'environnement y sont répertoriées (source : ARPE). Elles emploient près de 700 salariés. Ces associations doivent être reconnues comme des employeurs de plein droit et être soutenues pour leur contribution au relais des politiques en matière d'EEDD, et leurs diversités d'échelles, de thématiques ou d'actions constituent leurs richesses. Richesses au point de vue social, éducatif mais aussi elles représentent une richesse économique non négligeable pour notre région.

Les associations n'ont pas pour objectif la réalisation d'un profit, la rémunération d'un capital ou l'accumulation de réserves excessives. Nous affirmons que l'économie se doit d'être au service du bien-être social et environnemental, et que notre action d'Education à l'Environnement et au Développement Durable ne relève pas de la marchandisation.

Malheureusement les difficultés que nous soulevions déjà le 25 juin 2009 en manifestant devant l'ex DIREN ne font que s'accroître. Des associations meurent, d'autres licencient leurs salariés. Les difficultés touchent aujourd'hui tous types de structures : les petites associations mais aussi les têtes de réseaux qui connaissent à leur tour des problèmes. Actuellement, 2 structures sur notre région sont en situation critique ou ont connu des situations critiques.

Les difficultés financières, les problématiques salariales (un Turn Over important - les salaires ne sont pas à la hauteur des compétences des salariés) conditionnent actuellement les structures à une compétition entre elles, avec pour point de mire leur survie.

Les valeurs de mutualisation, de partenariat, bases de notre identité sont altérées par un opportunisme individuel forcé. Cette situation est de plus catalysée par la mise en concurrence de nos actions avec les bureaux d'étude qui nous dévoient encore davantage dans notre nature, nos valeurs et nos champs d'action.

Les associations sont amenées à développer des sources de financement parfois éloignées de leurs projets associatifs, alors :

- Soit, elles prennent le risque de se faire instrumentaliser en assurant des prestations à la demande de certaines collectivités territoriales, de l'Etat voire des sponsors privés de grandes entreprises, ce qui revient à mandater les associations sur des projets précis pouvant entraver leur liberté donc l'innovation associative.
- Soit elles consacrent un temps substantiel à la recherche « improbable » de fonds de fonctionnement et requalifient alors leur mission d'intérêt général de l'EEDD en une mission de gestion financière.

Les structures de l'EEDD tentent aujourd'hui de survivre et nous ne voulons pas continuer à cautionner cela par notre silence.

Le contexte législatif renforce actuellement les difficultés des structures notamment par la mise en oeuvre de critères inqualifiables. Ainsi et pour illustration, je rappelle que les critères d'attribution ont été renforcés sur les financements atteignant les 200 000 € sur trois années. Le caractère inique, arbitraire et dangereux de cette mesure doit nous alerter et nous faire réagir.

Ce type de rigidité s'accompagne depuis quelques jours de l'abandon des emplois aidés, ce qui bien évidemment va contribuer à renforcer les écueils que nous connaissons dans notre quotidien d'action.

Dans le même temps, plus territorialement il est également à déplorer que certaines aides de certaines collectivités locales, s'amenuisent d'année en année voire s'arrêtent.

Toutefois, il est à reconnaître que certains partenaires institutionnels restent conscients de ces problèmes et sont activement présents auprès du secteur associatif, c'est pourquoi nous continuons de vous alerter sur l'urgence de la situation présente et à venir afin qu'une mobilisation de tous les partenaires s'inscrive dans notre stratégie régionale concertée.

Je rappelle que la projection de réforme des collectivités territoriales reste préoccupante et augure d'une diminution à très court terme des financements associatifs, notamment dans le domaine de l'environnement.

Alors il faut nous soutenir, nous aider à pérenniser nos actions et nos emplois. Cette dynamique de création et de pérennisation de l'emploi sur le territoire est indissociable de notre mission de développement et de promotion des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Nos structures sont créatrices d'emplois et concourent aux objectifs économiques et sociaux du développement durable. Les associations ont à coeur de professionnaliser leurs salariés.

En tant que réseau qui rassemble les acteurs de l'EEDD, nous ne pouvons admettre de renoncer à ces objectifs sociétaux à cause de choix de politiques publiques que nous ne pouvons accepter.

Plus que jamais, le sens d'une organisation en réseau d'une construction collective apparaît indispensable face à ces enjeux majeurs

C'est tous ensemble, rassemblés, que nous pourrons faire comprendre le bien fondé ainsi que les enjeux pluriels de notre action.

Ce plaidoyer a pour objectif de vous alerter sur les réalités que vivent au quotidien les associations. Et au risque de me répéter, il doit être le point de départ d'un processus de concertation afin que nous trouvions ensemble les modalités de pérennisation des structures associatives, véritables richesses de notre société, et qu'enfin nous puissions nous consacrer entièrement à notre activité première qui est l'EEDD sans avoir peur du lendemain.

Guy Parrat, Président du GRAINE PACA,

Discours prononcé le vendredi 19 novembre 2010 lors de la Plénière de la Plateforme



A télécharger sur www.grainepaca.org



CATALOGUE DES OUTILS PEDAGOGIQUES DES ADHERENTS 2010



Ce bulletin a été réalisé avec le soutien de

